

Règlement des études

Master Mathématiques et Applications

Les UE « Algorithmique Arithmétique » et « Courbes elliptiques » sont proposées au semestre 3 du master « Mathématiques et Applications », et sont communes aux parcours :

- Algant
- Algèbre Géométrie Théorie des Nombres
- Cryptologie et Sécurité Informatique

Pour les étudiants inscrits en « Cryptologie et Sécurité Informatique » : pas de deuxième session, conformément à la règle du parcours.

Pour les étudiants inscrits en « Algant » et « Algèbre Géométrie Théorie des Nombres » : deuxième session, conformément à la règle du parcours.

Lorsqu'une UE est présente dans plusieurs parcours, pour le parcours où il n'y a pas de 2^{ème} session, c'est la note de 1^{ère} session qui est utilisée dans le calcul du semestre.